



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

27 OCTOBRE 2023 – 18h 30

Dans l'Autre Gare
5995, rue Saint-Laurent, Lévis

Membres présent-es : Michel Grimard, Michel Beaulieu, Ariane Lebeau et Maxime Tanguay.

Non-membres présent-es : Mari-Maude Secours (Ville de Lévis)

Participaient également les employés de REGART : Claire Goutier et Camille Biron

Mot de bienvenue

1. Michel Grimard, président, souhaite la bienvenue à tous et toutes.

Après vérification, il y a quorum (au moins 10% des membres actifs)

2. Nomination d'une président-e et d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Claire Goutier, appuyée par Michel Beaulieu, la présidence est assurée par Michel Grimard.

Sur proposition de Michel Beaulieu, appuyée par Ariane Lebeau, le secrétariat est assuré par Camille Biron et Claire Goutier.

Ouverture de l'assemblée à 18h38

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Michel Grimard, appuyée par Michel Beaulieu, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 26 octobre 2022

Sur proposition de Michel Grimard, appuyée par Michel Beaulieu, la lecture du procès-verbal de l'AGA du 26 octobre 2022 est abrégée.

Aucune modification n'est demandée.

Sur proposition de Michel Grimard, appuyée par Michel Beaulieu, le procès-verbal de l'AGA du 26 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

5. Présentation du rapport d'activités 2022-2023

Camille Biron procède à la présentation du rapport d'activités 2021-2022

Camille se présente, elle est en poste depuis peu. Elle mentionne ses connaissances nouvellement acquises sur les projets de Regart 2022-23 et sera assistée par Claire Goutier pour des précisions à l'occasion au cours de la présentation. S'ensuit la présentation du bilan des activités : soit cinq projets dans la programmation principale; six projets spéciaux ; quatre résidences/vitrine d'artiste; quatre projets numériques. Elle mentionne également les chantiers complétés de Regart 2022-23, soit le nouveau site Internet, la révision du Guide de l'employé-e, la précision de la Politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail, la sauvegarde de L'Autre Gare ainsi que l'achat de matériel – équipement pour l'accueil (public).

Le tout fut chaudement applaudi par les gens présents dans la salle.

6. Présentation du rapport financier 2022-2023

Michel Beaulieu, trésorier sortant, s'est chargé de la présentation des états financiers, déposé en annexe. Il mentionne des revenus dans l'ensemble à peu près similaires à l'année précédente. Regart a eu un déficit de 25 000\$, mais c'était un déficit prévisible en raison des trois loyers et des charges associées. L'argent reçu lors de l'expropriation a pour fonction d'absorber ce déficit. On souligne un montant important pour le paiement de droits aux artistes et l'acquisition de nouveaux équipements (chaises, divans, systèmes de son, etc.).

Regart conserve présentement 70 747\$ en bénéfices non répartis. Incluant un placement de 9 423\$. Il n'y a pas de question et l'assemblée semble satisfaites des explications fournies.

7. Présentation des activités de la programmation 2023-2024

Claire Goutier présente les projets qui ont eu lieu cet été et celles à venir jusqu'au 31 mai 2024. La programmation se divise en plusieurs volets : Diffusion professionnelle (thème Par amplitude), Exclusivités aux membres, Relève et Autres projets. Dans cette présentation, Claire fait mention aussi des projets à venir à l'été au l'automne 2024 qui s'inscrivent dans le cadre de Par amplitude, et également des chantiers en cours et à venir en 2023-2024 : planification stratégique, relocalisation des ateliers ainsi que diversification des sources de financement. Elle mentionne aussi vouloir continuer à améliorer la programmation (équilibre à atteindre), l'offre en médiation culturelle et la visibilité/développement du public.

La salle applaudit.

8. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024

Michel Beaulieu présente les prévisions budgétaires, déposées en annexe. On prévoit un déficit de 13 000\$ pour le moment étant donné que le financement des premiers projets n'a pas été accepté.

Il y a mention par Claire et Michel de la pause d'Encann pour l'année 2023 et des réflexions entourant l'événement. La hausse du loyer des ateliers d'artiste / relocalisation potentielle est également mentionné comme enjeu et chantier pour la prochaine année. Ariane fait mention des revenus autonomes sensiblement élevés et Michel explique que les activités du Centre moyennant des revenus causent aussi des dépenses et, par moment, sont très énergivore.

9. Élections du conseil d'administration

a. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection

Sur proposition de Claire Goutier, appuyée par Michel Beaulieu, la présidence est assurée par Michel Grimard.

Sur proposition de Claire Goutier, appuyée par Michel Beaulieu, le secrétariat est assuré par Camille Biron.

b. Mise en candidature des membres du conseil d'administration

Michel Grimard, président, poursuit pour la deuxième année de son mandat. Il est domicilié à Lévis.

Michel Beaulieu, agissant à titre de trésorier, signifie qu'il ne renouvelle pas son mandat, mais se propose en intérim pour la trésorerie.

Isabelle Falardeau, vice-présidente, poursuit pour la deuxième année de son mandat. Elle est absente.

Ézéchiël Nadeau, secrétaire, avait signifié en conseil d'administration qu'il ne souhaitait pas renouveler pas son mandat. Il est absent.

Olivier Moisan-Dufour, administrateur poursuit pour la deuxième année de son mandat. Il est domicilié à Lévis. Il est absent.

En cours d'année, Ambre Sibuet-Masson a démissionné de son poste d'administratrice pour des raisons de santé. La place est restée vacante.

Il y a quatre postes à combler, deux postes d'administration, le poste de trésorier et le poste de secrétaire.

c. Élection des membres du conseil d'administration

Caroline Houde pose sa candidature pour un poste d'administratrice. Elle est absente mais elle a préparé une vidéo de présentation.

Maxime Tanguay pose sa candidature pour un poste d'administrateur.

Sur proposition de Michel Grimard, appuyé par Michel Beaulieu, les deux candidatures sont acceptées au sein du conseil d'administration. La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Varia

Aucun varia.

11. Levée de l'assemblée générale annuelle

Sur proposition de Michel Beaulieu, appuyé Maxime Tanguay, la levée de l'assemblée est décrétée à 19h44.